

Adresse des citoyens de la commune de Dôle (Jura), lors de la séance du 8 frimaire an III (28 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des citoyens de la commune de Dôle (Jura), lors de la séance du 8 frimaire an III (28 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 275;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19834_t1_0275_0000_1

Fichier pdf généré le 15/07/2019

5

Les citoyens de la commune de Dôle, département du Jura, se servent de ces expressions :

« Ils ont enfin disparu, ces jours d'oppression et de deuil où la terreur amonceloit au hasard ses victimes sous les poignards de la tyrannie ; enfin, l'éternelle justice s'est dégagée des nuages qui l'ont trop longtemps obscurcie : grâce à votre énergie, la vengeance, l'intrigue, le brigandage et l'assassinat ont fait place à la concorde, à la modestie, à la probité, à la justice et à toutes les vertus républicaines. »

Mention honorable, insertion au bulletin (10).

[*Les citoyens de Dôle, département du Jura, à la Convention nationale, s.l.n.d.*] (11)

Citoyens-représentants,

Ils ont enfin disparu, ces jours d'oppression et de deuil, où la terreur amonceloit au hasard les victimes sous les poignards de la tyrannie ; enfin l'éternelle justice s'est dégagée des nuages qui l'ont trop longtemps obscurcie.

Grace à votre énergie, la vengeance, l'intrigue, le brigandage et l'assassinat ont fait place à la concorde, à la modestie, à la probité, à la justice, à toutes les vertus républicaines.

Deux représentants, dignes de l'honorable mission que vous leur avez confiée, les citoyens Besson et Foucher (du Cher), viennent d'en offrir le modèle à nos yeux : propices à l'opprimé, sévères aux méchants, justes envers tous, leur mission n'a été marquée que par des bienfaits.

A leur voix, l'esprit public engourdi s'est ranimé, l'amour impérissable de la patrie s'est réchauffé dans tous les cœurs, et tous les citoyens ont à l'envie répété ce cri de la reconnaissance et de la liberté : vive la Convention, vive la République.

Citoyens représentants, c'est à vous de consommer votre ouvrage, et à consolider le bonheur du peuple, le règne des loix.

Que le crime terrassé ne tente jamais de relever sa hideuse tête, que les Septembriseurs, les noyeurs, les fusilleurs, les assassins et les fripons de toute espèce, que tous ces êtres voués au plus monstrueux des scélérats disparaissent aussi : leurs vociférations ne sont que le rugissement du lion expirant ; un mot de vous et ils ne seront plus.

Restez à votre poste : quant à nous, ralliés à la représentation nationale, s'il faut encore combattre pour la défense des droits du peuple, nous sommes prêts à monter à la brèche, et si les ennemis de la Convention et de notre liberté

osent s'y présenter, ils y périront ou ils n'y trouveront que nos cadavres.

Suivent 252 signatures dont celles de CHUVIER, *président du tribunal,* VUILLERMOT, *instituteur,* GOUVERNET, *juge de paix,* DOUILLON, *président du comité révolutionnaire,* DESOYE, *chef du bureau du district et* BRUNGYNES, *assesseur du juge de paix.*

6

Les citoyens de la commune de Bouxwiller, département du Bas-Rhin, témoignant l'enthousiasme avec lequel ils ont lu l'Adresse au peuple français, et leur satisfaction de l'anéantissement de la terreur, et de voir élever sur les ruines le règne des loix et de la justice.

Mention honorable, insertion au bulletin (12).

[*Les citoyens de la commune de Bouxwiller à la Convention nationale, Bouxwiller, le 19 brumaire an III*] (13)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Citoyens représentans du Peuple !

Votre adresse au Peuple françois a excité chez nous les mêmes sensations qu'elle a nécessairement dû produire dans tous les points de la République. Nous l'avons lue avec enthousiasme ; les principes de vertu et de justice que vous y établisés ont ravivé partout l'amour de la liberté, et ont fait renaître la sérénité que l'oppression et l'arbitraire avoient chassée de tous les visages.

Grâces vous soient rendues, citoyens représentans, du coup mortel que vous portés à la tête du nouveau Catalina, à ces sanguinaires vampires qui inondoient notre département, et qui ne cherchoient qu'à s'engraisser du sang et des dépouilles de leurs malheureuses victimes ! Grâces vous soient rendues d'avoir abattu ce système de terreur, et d'avoir élevé sur ses ruines le règne des loix et de la justice !

Nous vous le jurons ! les principes que vous venés de répandre seront toujours les notres ; nous n'en reconnoîtrons jamais que ceux basés sur la vertu, et émanés du seul point possible de réunion des français, de la Convention nationale.

Continués vos travaux, citoyens représentans, restés à votre poste jusqu'à ce que vous aurés conduit le navire de la République au port, et que vous l'aurés mis à l'abri de toute atteinte.

Nous ne voulons que vous ! Nous ne voulons d'autre autorité suprême ! La Convention nationale, toute la Convention nationale, rien que la Convention nationale !

Suivent 29 signatures.

(10) P.-V., L, 152.

(11) C 328 (2), pl. 1457, p. 34. *Bull.*, 8 frim. (suppl.) ; *F. de la Républ.*, n° 69.

(12) P.-V., L, 152-153. *Bull.*, 9 frim.

(13) C 328 (2), pl. 1457, p. 35.